REGLEMENT du SALON de CAMBRAI

Palais Des Grottes boulevard BEZIN 59400 CAMBRAI ( 59 )

**Installation : le vendredi 21 février de 11 heures ( pas avant ) à 18 heures sauf organisateurs et aides diverses.**

**Ouverture au public : Samedi 22 février de 9 heures à 19 heures**

**Dimanche 23 février de 9 heures à 18 heures**

***Ne pas hésiter à me contacter pour suivi de votre réservation 06 29 81 00 23***

**Nouvelle adresse 🡺 10 rue de Niergnies 59400 cambrai**

Les véhicules pourront entrer au palais des Grottes au bord de votre stand après autorisation de l’organisation : SECURITE et ORDRE d’abord. Néanmoins, les exposants se conformeront aux demandes de l’organisation en ce qui concerne le déballage ainsi surtout que le stationnement de leurs **véhicules pendant le salon qui se fera à l’arrière du Palais**.

**IL EST STRICTEMENT INTERDIT DE FUMER au SEIN DU PALAIS DES GROTTES**

**Rappel vous est fait, sauf accord de l’organisateur par dérogation et pour une meilleure fluidité d’accès et de sortie de remballer sa marchandise et de quitter son stand avant fermeture au public. L’entrée est payante et les visiteurs sont en droit d’avoir des stands ouverts. L’organisateur refusera toute future inscription en cas de non respect du règlement.**

L’organisateur se réserve le droit moral et professionnel de refuser une inscription ( marchandise, respect, antécédents….). Le stand devra être occupé par son titulaire ou employé du début à la fin du salon sauf cas grave. L’utilisation d’appareils électriques ne se fera qu’avec l’autorisation de l’organisateur qui est effective avec le forfait électricité. Tout dégât ou détérioration seront à la charge du titulaire du stand. ***L’organisation est couverte par une assurance professionnelle et il en sera de même pour les exposants.* RAPPELS :**

La reprise de ce salon effective depuis les 26 et 27 octobre 2024 a permis expérience et quelques modifications :

-Publicité médias accentuée, panneaux directionnels et affichage régional dans le respect des lois et de l’environnement.

- Pas d’intervenants de personnalités médiatiques, sécurité modifiée et renforcée, parking élargi aux visiteurs, bar/restauration valorisés, chauffage, sonorisation professionnelle audible , 4/5 particuliers locaux connus et à la marchandise de qualité ( aide aux créateurs)

|  |
| --- |
| Je soussigné ( e ) :  Nom :………………………………………………………. Prénom :………………………………………………….  Qualité ou raison sociale : ……………………………………………………………………………………………..  **RECONNAIS**  Avoir pris connaissance du règlement de la manifestation et accepte de m’y conformer en tous points.  Etre soumis au régime du code du commerce.  Tenir un registre d’inventaire prescrit par les objets mobiliers usagés.    Fait à ……………………………………………… le …………/0…../ 2025  Signature, lu et approuvé |